

# Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 05/12/2023

Absent excusé : Néant.

## **PLUi**

Nous avons 3 choix dans la délibération autour du PLUi :

- 1/ Avis favorable au PLUi avec acceptation du projet en l'espèce,
- 2/ Avis favorable au PLUi avec proposition de modification de la carte,
- 3/ Avis défavorable et refus du PLUi (à motiver).

Vote : 9 voix pour le choix 2 et 2 voix pour le choix 3.

## **Évolution convention actions internes sur la voirie communale**

À compter de l'exercice de 2024, les actions seront rémunérées selon un nouveau barème (niveau 1 ou 2) et selon le type de voirie,

Niveau 1 effectué avec du petit matériel.

Niveau 2 avec du gros matériel. Si un travail communal vient à toucher une voirie communautaire, le travail sera refacturé avec le nouveau barème à la communauté de communes.

Délibération acceptée à l'unanimité.

## **Revalorisation loyers au 01/01/24**

Les loyers passeront à :

Mme Vinel : 343,47€

M. Bornette : 275,68€

Mme Binet : 371,37€

M. et Mme Piliu-Berthier : 511,23€

Soit environ de +3,49% pour chaque logement.

## **Rémunération de l'agent recenseur**

Adeline Guillou est recrutée comme agent recenseur pour le recensement qui se déroulera du 18/01 au 17/02/2024. Sa rémunération é été votée à 800 € nette.

## **Questions diverses :**

- Salle des fêtes : Nous n'avons pas plus de 60% de subventions. Les appels d'offres auprès des entreprises étant lancés nous attendons leurs devis en espérant que nous pourrons faire les travaux dans leur intégralité.
- Wielman va installer la pompe à chaleur au logement communal de Mme Trinque.
- Sacristie : Celle-ci est remise en état par les bénévoles.